



Vaudreuil-Dorion

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Vaudreuil-Dorion rappelle l'interdiction de feux d'artifice sur son territoire

Vaudreuil-Dorion, le 29 juillet 2021 – L'utilisation de feux d'artifice par des citoyens est constatée chaque année sur le territoire, mais particulièrement cet été. Or la Ville de Vaudreuil-Dorion désire rappeler à sa population que la réglementation interdit la vente et l'usage de pièces pyrotechniques, et ce, pour des raisons de sécurité.

Seuls les artificiers peuvent être autorisés à manipuler les feux d'artifice. Une demande doit préalablement être déposée auprès du Service de sécurité incendie pour tout spectacle pyrotechnique. Cette réglementation en vigueur dans de très nombreuses villes au Québec vise à éviter les risques de blessures et d'incendie. Un tel incident est d'ailleurs survenu récemment à Salaberry-de-Valleyfield, causant des dommages majeurs à un édifice.

Foyers extérieurs

En contrepartie, les foyers extérieurs au bois sont autorisés à Vaudreuil-Dorion, à condition de respecter différentes conditions, parmi lesquelles :

- Une distance minimale de cinq mètres entre le foyer et le bâtiment principal et de trois mètres avec un bâtiment accessoire;
- La base du foyer doit être installée sur une surface stable et incombustible;
- Muni d'un pare-étincelles, le foyer doit être composé d'un caisson de maçonnerie ou métallique;
- La fumée, les odeurs et les étincelles ne doivent pas constituer une nuisance pour le voisinage.

La Règleme nt n° 1216 comprenant l'ensemble des dispositions relatives aux foyers extérieurs est disponible sur le site Web au ville.vaudreuil-dorion.qc.ca, section Règlements d'intérêt général. À noter qu'en vertu du Règlement sur les nuisances, les feux extérieurs sont interdits lors d'un épisode de smog touchant la région de Vaudreuil-Soulanges-Huntington décrété par Info-Smog d'Environnement Canada. Les citoyens sont invités à télécharger l'application Météo-Can sur leur téléphone intelligent pour être avisés de tels épisodes ou à consulter le site Web d'Environnement Canada.